SWITCH AL MAGHRIB

TARIFICATION SWITCH MONÉTIQUE

www.swam.ma

01-

PRIX DES PRESTATIONS D'HOMOLOGATION

Le prix forfaitaire des prestations d'homologation devant être réalisées par Switch Al Maghrib est de 150.000 (cent cinquante mille) dirhams Hors Taxes qui seront facturés au Client selon les modalités définies au Contrat.

02-

TARIFICATION DES SERVICES

La tarification des services de base et délégataires effectivement souscrits par le client à la date d'entrée en vigueur du contrat est précisée ci-après :

Prestation	À la charge de	Unité de facturation	Tarif en DH
Routage - Émetteur			
Demande Autorisation /Redressement Paiement, MOTO, Mobile, Cash Advance et Transfert	Émetteur	À l'opération	Palier dégressif de 0,2255 à 0,0205
Demande Transaction/Redressement Retrait GAB et Achat sur GAB	Émetteur	À l'opération	Palier dégressif de 0,4850 à 0,097
Contrôle sur la Carte (Liste d'opposition, Contrôle Date Fin Validité, Services non Autorisés, CVV / PVV)	Émetteur	À l'opération	0.06 Dhs
Autorisation - Acquéreur			
Demande Autorisation /Redressement Paiement, MOTO, Mobile, Cash Advance et Transfert	Acquéreur	À l'opération	Palier dégressif de 0,0328 à 0,0131
Demande Transaction/Redressement Retrait GAB et Achat sur GAB	Acquéreur	À l'opération	Palier dégressif de 0,4850 à 0,097
Stand-in Processing - Émetteur			
Autorisation par délégation	Émetteur	À l'opération	0.4 Dhs
Traitement Compensation - Émetteur			
Présentation débit porteur	Émetteur	À l'opération	Palier dégressif de 0,2255 à 0,0205
Saisie Opérations Monétiques (Chargeback /Redressement, Demande de Copie, Frais Arbitrage)	Émetteur	À l'opération	6 Dhs
Traitement Compensation - Acquéreur			
Présentation Transaction	Acquéreur	À l'opération	Palier dégressif de 0,1312 à 0,0525
Saisie Opérations Monétiques (Représentation, Réponse Demande de Copie, Récupération Frais Envoi de Copie, Frais Arbitrage)	Acquéreur	À l'opération	6 Dhs
Opposition			
Opposition Émetteur SID	Émetteur	À la carte	6 Dhs
Saisie Récupération Frais de Capture de Carte par l'Acquéreur	Acquéreur	À la carte	6 Dhs
Règlement			
Règlement national BAM	Émetteur et Acquéreur	Forfait mensuel	1 000 Dhs

Tarification dégressive par type de service est présentée ci-dessous.

Les paliers par type de transactions sont exprimés par année.

Pour obtenir les paliers de facturation, les volumes de transactions sont consolidés par type de service pour l'ensemble des clients de Switch Al Maghrib à la date de facturation (ci-après le « Groupement »).

Les services de paiement, micro-paiement et GAB sont traités séparément au niveau de leurs volumes pour obtenir les paliers de facturation du groupement.

Paliers par type de transaction (en millions de transactions)		Paiement Frais acquéreurs	Paiement Frais émetteurs	Micro Paiement Frais acquéreurs	Micro Paiement Frais émetteurs	Retrait Frais acquéreurs	Retrait Frais émetteurs
Entre	O et 1	0,1640	0,4510	0,164%	0,451%	0.4850	0.4850
Entre	1 et 2	0.1476	0,4100	0.148%	0.410%	0.4608	0.4608
Entre	2 et 5	0,1230	0,3690	0.123%	0,369%	0.4365	0.4365
Entre	5 et 10	0,0984	0,3280	0,098%	0.328%	0,4123	0,4123
Entre	10 et 20	0.0902	0,2870	0,090%	0.287%	0.3880	0.3880
Entre	20 et 30	0,0820	0,2460	0,082%	0,246%	0,3638	0,3638
Entre	30 et 40	0.0779	0,1845	0,078%	0,185%	0,3274	0,3274
Entre	40 et 50	0,0738	0,1230	0,074%	0,123%	0,2910	0,2910
Entre	50 et 60	0,0697	0.0820	0.070%	0,082%	0.2425	0.2425
Entre	60 et 80	0.0677	0.0615	0.068%	0,062%	0,1746	0,1746
Entre	80 et 100	0,0656	0.0410	0,066%	0,041%	0.0970	0.0970
Plus de	100	À discuter					

Les frais sont calculés par transaction au tarif de la tranche correspondante. Par exemple, pour un groupement réalisant 5 millions de transactions de paiement par an, les transactions comprises entre 0 et 1 million seront facturées à 0,451 MAD/transaction, les transactions comprises entre 1 et 2 millions seront facturées à 0,41 MAD et les transactions comprises entre 2 et 5 millions seront facturées à 0,369 MAD.

Dans le cas où, avant le terme initial prévu au contrat, un client membre du groupement résilierait son contrat avec Switch Al Maghrib ou en réduirait le périmètre, et que l'indemnité due en cas de résiliation anticipée ou réduction anticipée du périmètre du contrat serait versée à Switch Al Maghrib, alors le groupement continuerait à bénéficier des paliers qui étaient appliqués avant ladite résiliation anticipée ou réduction anticipée du périmètre du contrat.

Dans le cas où, avant le terme initial prévu au contrat, un client membre du groupement résilierait son contrat avec Switch Al Maghrib ou en réduirait le périmètre, et qu'il n'aurait toutefois pas à verser, pour des raisons dûment justifiées, l'indemnité prévue dans le contrat, alors les volumes réels du groupement seront utilisés pour appliquer les paliers de facturation.